DACD
Partenaire · Chimie · Environnement
LUPROTEC PROFLON

DA 1110/1

FICHE TECHNIQUE

FONTAINIX

ALGICIDE ET ANTI-MOUSSE POUR FONTAINES PUBLIQUES
GALETS LONGUE DURÉE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : *solide*
Densité : *environ 1,9*
Odeur : *chlorée*
Couleur : *blanche*
pH : *sans*
Point éclair : *sans*

Composé actif biocide :
Symclosène (acide trichloroisocyanurique) : 960 gr/Kg.

PROPRIÉTÉS

FONTAINIX *se présente sous la forme de galets de 250 grammes de chlore à dissolution lente.*
Avantages : *très concentré, chlore actif supérieur à 90 %, cela entraîne la destruction des bactéries et empêche la formation des algues et des mousses. Supprime la production désagréable d'odeurs nauséabondes. Spécialement étudié pour laisser les surfaces nettes après action,* **FONTAINIX** *évite ainsi les nettoyages pénibles, longs et fastidieux, fréquents et par conséquent coûteux. Donne une eau limpide et claire, conserve la beauté des sites et préserve les contenants.*
Domaines d'utilisations : *dans les fontaines publiques fonctionnant en système fermé, les bassins d'agréments, les bacs de décantation, les réserves d'eau stagnante, etc…* **FONTAINIX** *est fréquemment utilisé par les municipalités, industries, collectivités, lycées, collèges, etc…*

Utilisation de **FONTAINIX** *suivant le tableau indiqué ci-dessous*

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Algicide et anti-mousse pour fontaines publiques, bassins, etc...	*1 galet de 250 gr pour 25 à 30 m^3 d'eau.*	*Introduire le ou les galets de* **FONTAINIX**, *au dosage indiqué, par semaine dans la fontaine ou le bassin.* **Nota** : *ne pas utiliser dans des bassins ou des cuves métalliques.*

Recommandations : *ne pas faire boire le bétail dans les fontaines traitées. Ne convient pas aux bassins poissonneux. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux peuvent se libérer. Stockage dans son emballage d'origine dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires, de la chaleur et de l'humidité.*

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption de 4 ans est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 2 (désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides).

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).